

● Gestion privée : les fondamentaux – Blended learning

Construire une ingénierie patrimoniale pour le conseil en investissement

Code
562

Durée
2 jours / 14 heures

Tarif Inter*
1 715 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

PUBLIC

Equipes commerciales en gestion privée (banques, asset managers, réseaux), équipes de gestion sous mandat – CIF – Family office (junior) – Equipes souscription cabinets d'assurances – Managers et collaborateurs de middle et back office (Post trade, contrôle interne) – Juristes – Responsable conformité – Conseiller en gestion de patrimoine – Managers et collaborateurs de la fonction IT – MOA – Equipes commerciales et Consultants SSII Banque-Assurance en intercontrat – Relation Investisseurs – Communication & marketing – Nouveaux entrants dans le domaine

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

NIVEAU D'EXPERTISE

Fondamentaux

LES POINTS FORTS

Formation proposée en plusieurs temps pédagogiques :?

Temps synchrone (présentiel, distanciel) pour partager et booster votre apprentissage grâce à l'intelligence collective, transformer la théorie en expertise avec des exercices pratiques, capitaliser sur l'expertise terrain de votre formateur et des autres participants par le partage de pratiques et/ou des simulations concrètes

Temps asynchrone 100% digital pour se former à votre rythme et approfondir des sujets clés en toute autonomie

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert

Objectifs pédagogiques

- Identifier les rôles et responsabilités des acteurs impliqués dans la gestion privée
- Expliquer les principales techniques d'ingénierie patrimoniale
- Expliquer synthétiquement les supports d'investissement et les principes de la gestion sous mandat, de la gestion collective et du conseil

Programme de la formation

Engagement

Connectez-vous sur votre espace participant pour compléter les ressources pédagogiques indispensables au lancement de votre formation. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation. Pour vous préparer au mieux à la session, suivez nos trois modules e-learning : "Protection des avoirs clients des services d'investissement", "Finance durable / Module 3 – Focus sur l'ISR" ainsi que " Cadre réglementaire de la gestion sous mandat" d'une durée de 20 minutes chacun environ

Identifier les rôles et responsabilités des acteurs impliqués dans la gestion privée

Expliquer le cadre réglementaire

- Les autorités de tutelle : AMF / ACPR
- La réglementation MIFID

Cartographier les acteurs de la Gestion Privée

- Les clients : une offre progressive et adaptée au patrimoine
- Les partenaires : sociétés de gestion et sociétés d'assurance
- Les Banques Privées : indépendantes / filiales

Lister les métiers de la Banque Privée

- Le conseil : CIF, Banquier Privé, Family Office
- La technique : notaire, fiscaliste, avocat
- Le financier : gérant de portefeuilles
- Quiz

Formation favorisant

- l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
 - ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

Expliquer les principales techniques d'ingénierie patrimoniale

Connaître le client : la clé de la Gestion Privée

- Identifier le client
- Catégoriser le client
- Cerner les attentes du client
- Procéder aux évaluations financières et patrimoniales
- Etude de cas : quels services et produits proposer en fonction des clients

Mettre en place l'ingénierie patrimoniale par l'approche financière

- Optimiser le couple Risque / Rentabilité
- Déterminer les divers types de gestion envisageables
- Estimer les revenus complémentaires

Etablir l'approche patrimoniale

- Préparer la transmission
- Confirmer la valorisation
- Planifier la cession

Etablir l'approche fiscale

- Maîtriser le fonctionnement de l'impôt
- Evaluer l'impôt sur le revenu et l'Impôt sur la Fortune Immobilière (édition IFU, relevé IFI)
- Investir tout en défiscalisant (FCPI, FIP, etc.)
- Défiscaliser via l'immobilier
- Gérer la fiscalité des valeurs mobilières

Détailler l'approche juridique

- Enoncer les principes et les enjeux du droit de la famille
- Etudier les cas particuliers (incapacité, montages, etc.)
- Etude de cas : entrepreneur préparant la cession de sa société

Expliquer synthétiquement les supports d'investissement et les principes de la gestion sous mandat, de la gestion collective et du conseil

Optimiser le portefeuille de votre client par l'offre produits

- Expliquer les SICAV,
- Détailler les OPC,
- Ouvrir un PEA,
- Passer par l'assurance-vie
- Gérer les titres de capital et de créances
- Quizz



Etablir la typologie du risque (note SRI)

- Mesurer les indicateurs de performance
- Etablir les critères de durabilité
- TP Lecture de plusieurs reporting de gestion OPCVM

Diversifier un portefeuille

- « Assurer » un portefeuille
- TP : construction d'un portefeuille en fonction de différents profils
- d'investisseur

Evaluer la rémunération des gestions privées

- Frais de gestion
- Services payants

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel. Profitez des ressources complémentaires : "Protection des avoirs clients des services d'investissement", "Finance durable / Module 3 - Focus sur l'ISR" ainsi que "Cadre réglementaire de la gestion sous mandat", trois modules e-learning d'une durée de 20 minutes chacun environ

A noter

...

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

...

PARIS

- 8-9 Oct. 2026
- 16-17 Déc. 2026

A DISTANCE

- 8-9 Oct. 2026
- 16-17 Déc. 2026

